

TRAVAIL SOCIAL

Supervision et accompagnement des pratiques

Le Département Travail Social de FARE développe une pédagogie spécifique fondée sur l'analyse et l'accompagnement de la pratique des intervenants de terrain ou d'encadrement des champs médico-psycho-éducatif et social.

Elle a pour objectif d'aider les professionnels à articuler réflexion théorique et développement des pratiques pour redonner tout leur sens aux interventions sociales.

Cette pédagogie est conduite par une équipe d'intervenants, Assistants sociaux et Educateurs spécialisés ayant travaillé dans le champ de l'action sociale et médico-sociale et formés à la supervision.

Les professionnels et acteurs des champs médico-psycho-éducatif et social interviennent auprès d'enfants, d'adolescents, d'adultes ou de familles nécessitant un soutien ponctuel ou dans la durée, au plus proche des besoins quotidiens des personnes. Ils sont confrontés à des problématiques de plus en plus complexes (familiales, sociales, de santé...) et leurs interventions se construisent et s'articulent avec d'autres partenaires.

Dans ce contexte, il est indispensable que chacun puisse clairement s'inscrire dans un projet d'action partagé et se situer avec sa spécificité.

Ré-interroger la méthodologie de l'intervention, la confronter avec sa pratique devient une exigence qui permet de renforcer la qualité de son positionnement.

PUBLICS CONCERNES PAR L'ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES

Professionnels et bénévoles en individuel, en groupe ou en équipe pluridisciplinaire

Travailleurs sociaux et médico-sociaux :

Assistant de service social, éducateur, psychologue, médecin, puériculteur, infirmier, conseiller en économie sociale familiale...

Professionnels de l'intervention à domicile :

Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), auxiliaire de vie sociale et/ou scolaire, aide-ménagère auprès des familles ou des personnes âgées...

Bénévoles dans des associations d'entraide, confrontés à l'accueil, la rencontre et l'accompagnement de personnes en grandes difficultés, aidants familiaux...

FARE

LA SUPERVISION

S'adresse à un professionnel, à un groupe ou une équipe pluridisciplinaire, et s'inscrit dans la durée (cycle de 9 séances...).

Elle représente un lieu de parole et de pensée, propice à la prise de distance par rapport à l'investissement professionnel pour une meilleure adéquation de l'action avec le cadre de missions spécifiques ou/et des secteurs d'intervention.

Elle vise le renforcement et/ou le développement des compétences.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES

S'adresse à un groupe d'intervenants de terrain désireux d'échanger :

- sur leurs pratiques auprès des publics, en renforçant leur compréhension des situations et en élaborant une méthodologie adaptée

- et sur les problématiques institutionnelles, sur leur place et leur fonction au sein des services

LA CONSULTATION

Il s'agit de la rencontre ponctuelle avec un superviseur pour analyser à un instant « T » la situation d'un usager ou une problématique institutionnelle ou territoriale

(1, 2 ou 3 séances)

A l'issue de ce temps, la démarche pourra s'arrêter, ou se poursuivre avec un autre type de soutien dont la supervision telle que définie auparavant.

Toute demande émanant d'un service ou d'un travailleur social fera l'objet, après rencontre, d'une analyse et d'une évaluation partagées.

Une proposition d'intervention sera construite ensemble pour mieux répondre aux attentes des professionnels dans le cadre institutionnel.

Lieu : Sur site pour les équipes ou lieu à déterminer en inter

Coût : Sur devis

Responsables intervenantes :

Geneviève JOLICOEUR, Superviseur en Travail social

Martine PERILHOU, Superviseur en Travail social, Assistante de service social

Angèle LACAVE, Educatrice spécialisée, Formatrice en travail social